



# POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

REUNION DU 15 novembre 2022

PV N. 11

PRESIDENT : M. SISSAOUI Mounir

PRESENTS : MM LATOUR M – TALABOT F – HALLOT JF

EXCUSES : MM. OSMAN C – GAUDY N

\*\*\*\*\*

Toutes les décisions publiées dans ce procès-verbal tiennent lieu de notifications officielles aux clubs. Elles sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel du District de la Haute-Vienne dans les conditions de délai – 7 jours à partir du lendemain de la notification du présent procès-verbal – et conformément aux dispositions de l'article 30 des RG de la LFNA dans le cadre des articles 188 et 190 des RG de la FFF.

**But Eclair** : La première période du but éclair a lieu du 12/09/22 au 20/11/22.

**Information importante aux clubs** : A compter de cette saison 2022-2023, **tous les frais des officiels arbitres seront débités directement sur les comptes des clubs à tous les niveaux de championnat et sur les rencontres de coupe.**

Il est rappelé aux clubs qu'il est **obligatoire d'avoir une feuille de match papier informatisé (sous peine d'amende)** à chaque rencontre à domicile au cas où il y aurait un dysfonctionnement de la tablette.

## DEPARTEMENTAL 3

- Poule D** :  
Les rencontres retour à domicile de l'équipe de l'US Feuillardiers **se joueront les samedis à 20h au stade de Bussière Galant.**
- Poule D** :  
**A compter du 20/11, les rencontres à domicile de l'équipe de Nieul St Gence se joueront sur le terrain de St Gence.**



# POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

## DEPARTEMENTAL 4

- **Poule D** : Rencontre **Limoges Kurdes AC 2 / E.S.Nouic Mézières** du 13/11/22.  
Au vu du mail du club de l'ESNM notifiant de son forfait,  
La commission,
  - Prend note
  - Et enregistre le résultat :
- **Limoges Kurdes AC 2** : 3 (3 pts) / **E.S.Nouic Mézières** : 0 (- 1 pt).

Le club de Nouic Mézières sera débité de la somme de 48 € pour son 1<sup>er</sup> forfait en championnat.

### Coupe de la Haute-Vienne :

La commission a procédé au tirage au sort du 3<sup>ème</sup> tour de la coupe.

- **3<sup>ème</sup> Tour Coupe Haute-Vienne** : 26 et 27 novembre.
- **4<sup>ème</sup> Tour Coupe Haute-Vienne (tour de régularisation)** : 14 et 15 janvier.  
**Tirage au sort le lundi 9 janvier.**

**Challenge des Réserves** : Tirage au sort des 1/16<sup>ème</sup> de finale le mardi 13 décembre.

- **1/16<sup>ème</sup> finale** : 14 et 15 janvier 2023

En raison de la finale de la coupe du monde prévue le dimanche 18 décembre à 16h, la commission demande aux clubs qui seront concernés pour le rattrapage des rencontres ce jours-là, et s'ils le désirent, de s'entendre pour disputer la rencontre soit le samedi 17 décembre si possibilité d'infrastructure avec éclairage, et le cas échéant, disputer la rencontre le dimanche 18 décembre à 13h. A ce jour, 3 rencontres sont concernées par le rattrapage.

**Le Président**

SISSAOUI Mounir

**Le Secrétaire de séance,**

LATOURE Marc